7° A la partie inférieure de l'estomac, à 4 centimètres au-dessus de la symphyse, à 1 centimètre à droite de la ligne médiane, se trouve une ouverture à peu près ronde aux bords écrasés, qui s'enfonce loin dans la chair. Autour de cette ouverture, on distingue un cercle noir de 2 centimètres de large, dans lequel une section révèle un abondant écoulement de sang.

A gauche, 2 centimètres au-dessus du bord de l'omoplate, se trouve une blessure de 1 centimètre de long sur 1 cent 1/2 de large où la section révèle une hémorragie interne.

A droite du dos, au-dessus de la onzième côte, se distingue une blessure ronde de 1 centimètre d'ouverture, avec des bords écrasés, tout autour desquels 3 centimètres de peau sont séchés et où la section révèle une hémorragie. La blessure pénètre jusqu'à la onzième côte, qui est brisée. A 6 centimètres en arrière de la hanche gauche, on voit une blessure semblable.

Sur le côté droit de l'axe du dos, au niveau de la huitième côte, se trouve une plaie oblongue de 1 cm. 1/2 de long sur 1 centimètre de large. Tout autour, est un large cercle noir, dans lequel la section révèle une hémorragie. La bords en sont écrasés. Sur le côté droit, le long de la ligne du dos, sous l'omoplate, se trouve une blessure plus ou moins ronde de 1 centimètre de long qui s'enfonce profondément dans la chair. À 15 centimètres au-dessus s'en trouve une autre, au niveau de la treizième côte.

C. Conclusions. — Le colonel porte les traces de quatre balles et de deux baïonnettes et poignards ;

Trois des coups de feu ont pu être tirés à grande distance ; ils ont causé de graves blessures, mais dont aucune n'était mortelle.

La quatrième balle partie d'un fusil ou plus probablement d'un revolver a été tirée avec l'arme touchant directement l'oreille; elle a causé de graves lésions au cœur. Cette blessure était mortelle.

Les deux blessures de baïonnette semblent avoir été faites d'un seul coup :

- a) Dans la région précardiaque, un coup très violent;
- b) Dans l'avant-bras, à la hauteur de la troisième côte.

Le bras du colonel a été comme cloué à sa poitrine par un violent coup de baïonnette. Scientifiquement, on peut affirmer que le colonel, grièvement blessé, mais vivant, a été achevé par un coup de feu tiré contre la tête et par un coup de baïonnette au cœur.

Kumanovo, 15/28 juillet 1913.

(Signatures.)

II. — Procès-verbal de l'examen poursuivi sur le lieu où sont enterrés 9 de nos soldats, au pied et au revers du Talambas.